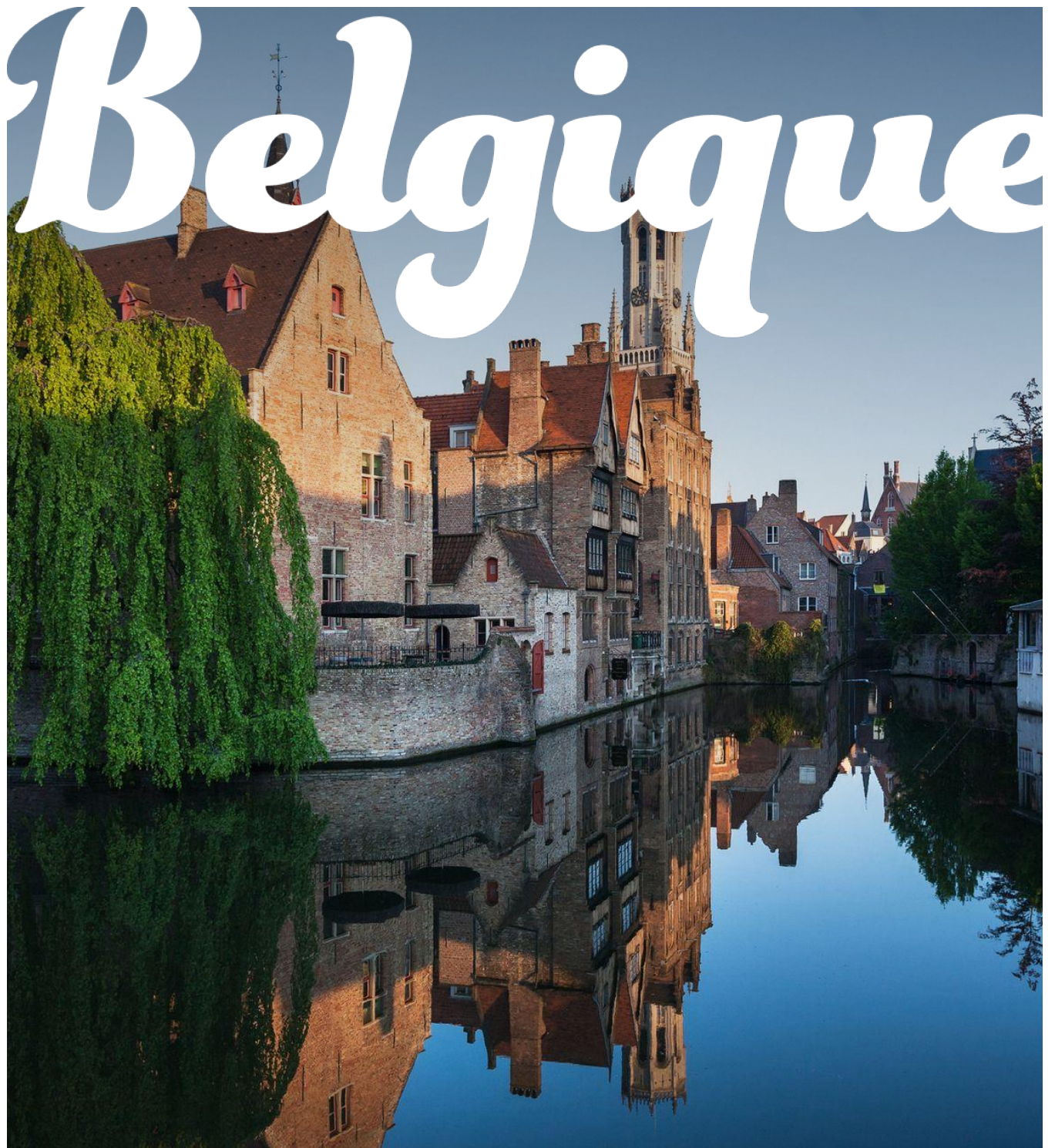


intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Bruges, Gand, Anvers et les maîtres flamands

Du 23 septembre au 26 septembre 2026

Votre voyage en quelques mots

Des comtes de Flandres à Charles Quint, en passant par les ducs de Bourgogne, les Flandres furent tributaires du bon goût de leurs souverains. Ceux-ci permirent un développement économique qui trouva son apogée du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle. De Van Eyck à Van Dyck, des primitifs à l'apogée du siècle de Rubens, la peinture flamande a conservé ce génie de la retranscription de la réalité. A travers toutes les Flandres, de **Anvers** à **Bruges** et sans oublier **Gand**, les riches cités marchandes métamorphosaient l'opulence en chefs-d'œuvre de grâce.

Les points forts

- une croisière sur les canaux à Bruges
- le polyptyque L'Adoration de l'Agneau mystique de Van Eyck à Gand
- tableau de Bruegel l'Ancien Margot la folle
- un hébergement central à Anvers et à Bruges.

Avec un conférencier Intermèdes (nom du conférencier à venir)



Votre itinéraire

Journée 1

Train Paris / Anvers, sous le signe de Rubens et du baroque

Voyage Paris / Anvers en train Thalys dans la matinée.

(Transfert privé à l'hôtel et journée de visite sous forme de promenade à pied)

Notre découverte d'**Anvers** débutera au **musée des beaux arts** (KMSKA), réouvert fin 2022 après plusieurs années de rénovation. Ce musée présente, dans un espace totalement repensé, une très belle collection de Rubens. Nous y verrons également plusieurs chefs-d'œuvre de Van Eyck, Van der Weyden, Memling, Van Dyck,....

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous gagnerons la **Grand-Place**, où se dresse l'immense **cathédrale**. De son architecture des XIVe, XVe et XVIe siècles, nous contemplerons notamment la tour, "miracle de richesse et de légèreté". Bien sûr, nous y trouverons de nombreuses œuvres de Rubens. Puis, nous verrons la **Maison Snijders et Rockox**. En réalité deux belles demeures mitoyennes de style Renaissance, habitées à la même époque, l'une par Nicolas Rockox - bourgmestre d'Anvers, l'autre par Frans Snijders - peintre passé maître dans les natures mortes et scènes animalières. Sur leurs traces, nous verrons les différentes facettes de la bouillonnante époque baroque : créer des œuvres d'art et les collectionner, le marché et l'art de la table, la nature et les jardins, l'humanisme et le bourgeois d'Anvers.

Dîner et nuit à l'hôtel à Anvers.

Journée 2

Anvers : les musées Plantin-Moretus et Mayer Van den Bergh, Bruges

(Visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous rejoindrons le **musée Plantin-Moretus**, installé dans la splendide demeure de style Renaissance du célèbre imprimeur Christophe Plantin. Ce dernier y installa au XVIe siècle son imprimerie et sa maison d'édition, laquelle devint la plus prolifique d'Europe. Le musée, inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO**, permet de suivre les étapes de création et d'édition d'un livre à cette époque et présente une large collection d'imprimés et d'ouvrages tels qu'un exemplaire d'une bible de Gutenberg, le premier atlas moderne datant de 1591 et une carte des Flandres réalisée par Mercator en 1540. Par ailleurs, nous admirerons le mobilier original de la maison patricienne : meubles antiques, tapisseries murales, revêtements de damas broché et de cuirs dorés, œuvres de Rubens.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous découvrirons les collections du **musée Mayer Van den Bergh** et notamment le tableau de Bruegel l'Ancien, *Margot la folle*. Le musée fermera en avril 2025 pour plusieurs années pour rénovation. Ses collections seront hébergées dans le bâtiment voisin, la **Maagdenhuis**, ancienne demeure du collectionneur Fritz Mayer Van den Bergh. Puis nous rejoindrons **Bruges** en autocar (environ 90 km).

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel à Bruges.

Journée 3

Bruges, la "Venise du Nord"

(Journée de visite sous forme de promenade à pied)

Bruges, berceau de l'art flamand, constitue une nouvelle étape majeure de notre séjour. Notre visite débutera sur la **Grand-Place** où s'élèvent le beffroi et les halles. Au **musée Groeninge**, nous admirerons les chefs-d'œuvre des primitifs flamands et d'autres grands maîtres du Nord. Puis, la visite de l'**église Notre-Dame** qui abrite la *Vierge à l'Enfant* de Michel-Ange sera l'occasion d'évoquer les différences entre l'art italien et l'art flamand.

Déjeuner libre.

Nous gagnerons cet après-midi le **musée Gruuthuse**, somptueux palais des seigneurs de Gruuthuse, datant du XVe siècle. Ce musée, totalement restauré, nous permettra d'évoquer, à travers des objets anciens (tapisseries, dentelles, meubles, argenterie), le riche passé de Bruges et des Flandres. Puis, nous ferons une **promenade en bateau sur les canaux**, sans doute la meilleure façon d'apprécier l'atmosphère unique de Bruges. Nos pas nous conduiront enfin dans le **béguinage**, enclos paisible regroupant l'église du XVIIe siècle et les maisons blanches des béguines.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Gand et Bruxelles, retour à Paris.

(Principaux transferts en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons **Gand**. Une promenade dans les rues et au bord des canaux de la cité natale de Charles Quint nous conduira vers le **quai aux Herbes** et le **pont Saint-Michel** qui offre une superbe perspective sur l'ensemble monumental du cœur historique. Nous verrons également le **château des comtes** (*vue extérieure*), construit par Philippe d'Alsace au XIIe siècle. Nous nous attarderons pour contempler le **beffroi** voisin (*vue extérieure*) qui est emblématique de la puissance de la ville au Moyen Age et à proximité l'imposante **Halle aux draps**. Nous visiterons la **cathédrale Saint-Bavon** qui abrite l'un des sommets de la peinture flamande, le **polyptyque de l'Adoration de l'Agneau mystique**. Cette œuvre attribuée à Van Eyck, image de l'idéal chrétien du Moyen Age, aurait à elle seule justifié le déplacement à Gand.

Déjeuner libre.

L'après-midi, nous rejoindrons **Bruxelles** afin de visiter le **musée d'art ancien**. Nous retrouverons les maîtres primitifs, notamment Brueghel, avec la deuxième plus grande collection de tableau de l'artiste au monde, ainsi que des œuvres de Rubens et Van Dyck.

Puis, transfert à la gare de Bruxelles et retour à Paris en train Thalys dans la soirée.

Offre primo

Départ du 23 septembre au 26 septembre 2026 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1490 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1490 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 1720 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare du Nord 23/09/2026 - 08:25	Anvers 23/09/2026 - 10:27
Bruxelles Midi 26/09/2026 - 18:13	Paris Gare du Nord 26/09/2026 - 19:35

✓ Ces prix comprennent :

- les trajets en Thalys Paris / Anvers et Bruxelles / Paris, en seconde classe
- l'hébergement en hôtels 4* avec les petits-déjeuners
- la demi-pension, soit trois dîners au restaurant et/ou à l'hôtel, hors boissons
- les trajets en autocar sur place selon le programme
- une croisière sur les canaux à Bruges
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à compter de 10 participants)
- les taxes de séjour obligatoires
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les déjeuners
- les boissons
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle bagages, annulation, interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

• ANVERS - Theater Hotel 4★

<https://en.theater-hotel.be/>

Cet hôtel 4* est situé dans le centre historique d'Anvers, à quelques pas de la Maison Rubens. Les chambres sont équipées de sèche-cheveux, minibar, radio, téléphone, télévision satellite.

• BRUGES - Hôtel Aragon 4★

<https://www.aragon.be/fr/>

Hôtel 4* de charme, en plein de coeur du centre historique de Bruges

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Autres départs

DATE	DURÉE	PRIX	CONFÉRENCIER
Départ garanti 25/09/2025 - 28/09/2025	4j / 3n	1490 € / pers.	 Gérard Bonidan
06/05/2026 - 09/05/2026	4j / 3n	1490 € / pers.	 Gérard Bonidan
08/07/2026 - 11/07/2026	4j / 3n	Offre primo - 50 € 1540 € / pers. 1590 €	 Emmanuel Faure

Informations pratiques - Belgique

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays, tel que la Belgique, ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, il est nécessaire de vous munir d'un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Belgique - fonctions consulaires assurées par l'ambassade - 9, rue de Tilsitt 75840 Paris Cedex 17 - Tel : 01 44 09 39 39 - <http://www.diplomatie.be/paris/>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y pas de décalage horaire par rapport à la France.

Climat et températures : le climat en Belgique est de type océanique, doux et humide, chaud en été (de juin à septembre) et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations courantes et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par l'Assurance Maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la Belgique fait partie de la zone euro, comme en France, la monnaie est l'Euro.

Electricité : même voltage et mêmes prises qu'en France.

Téléphone : pour appeler la France depuis la Belgique, composer 00 33, suivi des 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche ; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels ; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez

annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](https://www.intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](https://www.intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.